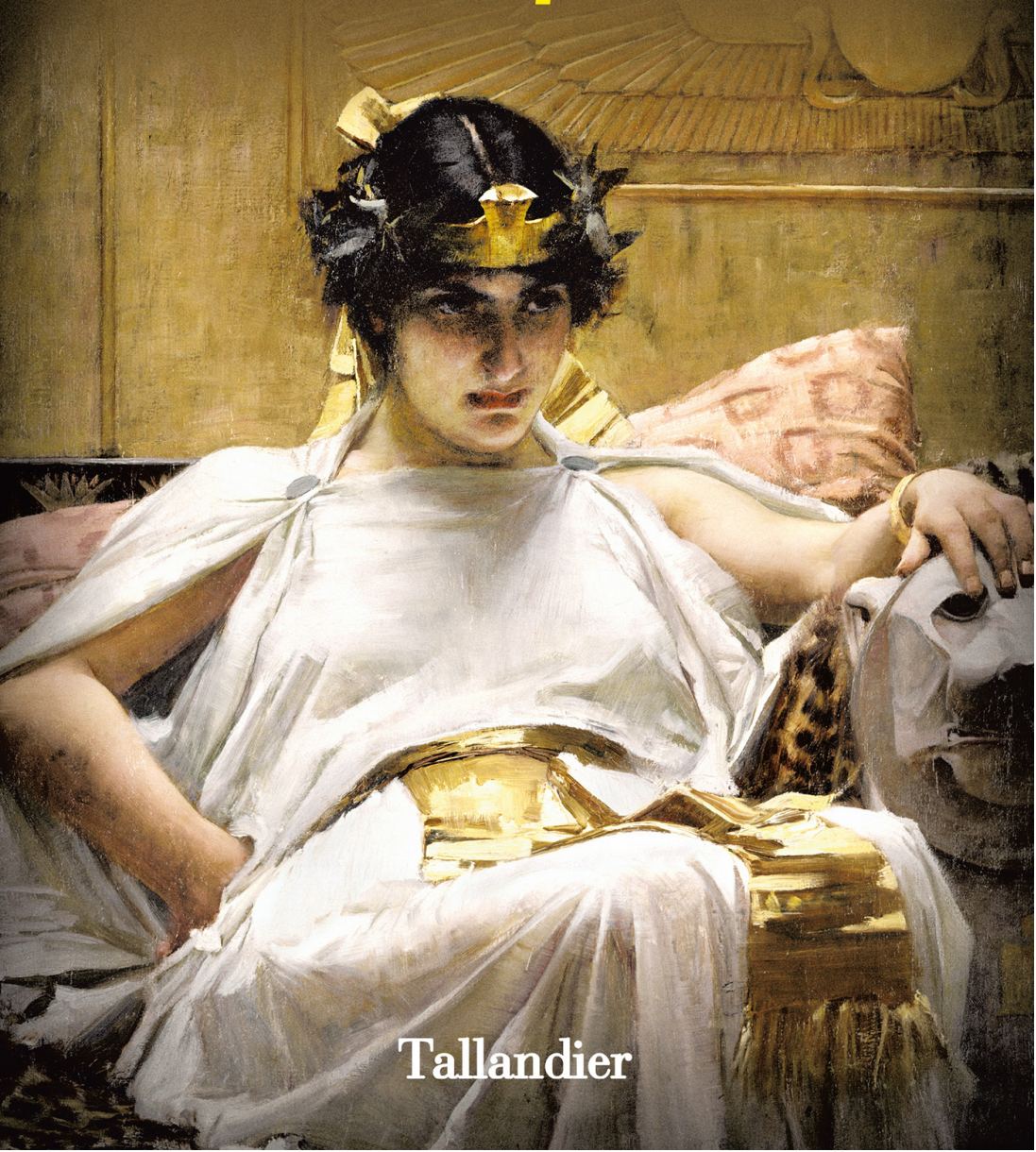


MAURICE SARTRE

Cléopâtre

Un rêve de puissance



Tallandier

Cléopâtre

Du même auteur

- Culture, savoirs et sociétés dans l'Antiquité*, Paris, Tallandier, « Texto », 2017.
- Empires et cités dans la Méditerranée antique*, Paris, Tallandier, « Texto », 2017.
- Palmyre. Vérités et légendes*, avec Annie Sartre-Fauriat, Paris, Perrin, 2016.
- Zénobie. De Palmyre à Rome*, avec Annie Sartre-Fauriat, Paris, Perrin, 2014.
- Palmyre. La cité des caravanes*, avec Annie Sartre-Fauriat, Paris, Gallimard, « Découvertes », 2008, rééd. 2016.
- Histoires grecques*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2006 ; « Points Histoire », 2009.
- L'Anatolie hellénistique. De l'Égée au Caucase (334-31 av. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003, 2^e éd. revue et corrigée, 2004.
- La Syrie antique*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 2002 ; rééd. 2009 et 2016.
- D'Alexandre à Zénobie. La Syrie antique (IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Fayard, 2001 ; 2^e éd., 2003.
- Le Haut-Empire : les provinces orientales*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1997.
- L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien*, Paris, Armand Colin, 1995.
- L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale de 31 av. J.-C. à 235 apr. J.-C.*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1991.
- La Méditerranée Antique (IV^e s. av. J.-C.-III^e s. apr. J.-C.)*, avec Alain Tranoy, Paris, Armand Colin, « Cours », 1990 ; 2^e éd. 1997.

Maurice Sartre

Cléopâtre

Un rêve de puissance

Tallandier

Cartes : © Légendes Cartographie / Éditions Tallandier, 2018

© Éditions Tallandier, 2018
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-2699-5

Le Cydnus

Sous l'azur triomphal, au soleil qui flamboie,
La trirème d'argent blanchit le fleuve noir
Et son sillage y laisse un parfum d'encensoir
Avec des sons de flûte et des frissons de soie.

À la proue éclatante où l'épervier s'éploie
Hors de son dais royal se penchant pour mieux voir,
Cléopâtre debout en la splendeur du soir
Semble un grand oiseau d'or qui guette au loin sa proie.

Voici Tarse, où l'attend le guerrier désarmé ;
Et la brune Lagide ouvre dans l'air charmé
Ses bras d'ambre où la pourpre a mis des reflets roses ;

Et ses yeux n'ont pas vu, présage de son sort,
Auprès d'elle, effeuillant sur l'eau sombre des roses,
Les deux enfants divins, le Désir et la Mort.

José Maria de Heredia, *Les Trophées*, Paris,
A. Lemerre, 1893.

INTRODUCTION

Une reine à Rome

Rome au mois de mars. Le printemps s'annonce, mais le soleil peine à chasser l'humidité de cette fin d'hiver. Dans une somptueuse villa de la rive droite du Tibre, une femme enceinte attend sa délivrance. Malgré son jeune âge, 25 ans, elle a déjà été mariée deux fois. Mariages de pure forme, et dont le premier s'est soldé par la mort violente de l'époux ; le second mari est là, mais ne compte pas. L'enfant qu'elle porte n'est d'ailleurs pas celui d'un époux, mais celui d'un amant. Un homme bien plus âgé qu'elle, qui va vers ses 56 ans, un homme marié, bien entendu. Marié trois fois même ! Il vit avec son épouse actuelle depuis quinze ans. C'est d'ailleurs bien pour atténuer le scandale que constitue sa présence à Rome que la jeune maîtresse a été reléguée dans cette luxueuse villa au-delà du Tibre. Car ces amours illicites n'avaient aucune chance de rester clandestines, la qualité des protagonistes les plaçant au premier rang des gens en vue dans la Ville. Lui, surtout : c'est Caius Iulius Caesar, l'homme le plus puissant de Rome, qui a obtenu le titre de dictateur à vie un mois plus tôt, le 14 février 44¹. Ses partisans les plus entreprenants tentent d'imposer un changement de régime qui ferait de lui un roi : dès le 15 février,

son fidèle Marcus Antonius, lors de la fête des Lupercales, lui a tendu un diadème royal, qu'il a repoussé, sous les acclamations². D'autres agissent plus subtilement : on a retrouvé un matin des statues de lui ceintes du diadème ; des tribuns de la plèbe ont fait ôter les bandeaux royaux, mais César a destitué les tribuns³. Elle, c'est la reine Cléopâtre, fille du roi Ptolémée [XII] *Neos Dionysos*, qui, après la mort de son père en 51, s'est trouvée régner avec son frère et époux, Ptolémée [XIII] Philadelphie, de sept ans son cadet, puis, après la mort de celui-ci en janvier 47, avec son second frère-époux, encore un Ptolémée [XIV] *Philopator*, un adolescent de 15 ans maintenant ; il est là à Rome avec elle. Elle entretient une liaison avec le Romain depuis la fin de l'été 48, et l'a rejoint à Rome depuis quelques mois. Mais, en ce 15 mars 44, sa décision est prise depuis longtemps de rentrer à Alexandrie, sa capitale, puisque son amant s'apprête à partir pour une campagne contre les Parthes le 18 mars. Cependant la retiennent à Rome sa grossesse et surtout la saison peu propice à la navigation. Certes, on a célébré quelques jours auparavant, le 5 mars, la grande et joyeuse fête des *Ploiaphesia*, du « lâcher de navire », celui de la déesse Isis, le *Navigium Isidis*, qui marque traditionnellement la réouverture de la mer sous son patronage. Mais la mer reste dangereuse et mieux vaut attendre les beaux jours. Aujourd'hui, César doit participer à une réunion sans grande importance au Sénat ; il l'a fait avertir qu'il n'y ferait voter aucune mesure qui engage l'avenir, car les présages ne sont pas favorables⁴. Peut-être passera-t-il la voir plus tard ? Elle ne l'a pas vu depuis quelques jours...

César ne reviendra jamais la retrouver : le même jour, à peine entré dans la Curie de Pompée où se réunit le Sénat, il est assailli par un groupe de sénateurs ligués contre lui

et percé de vingt-trois coups de poignard⁷. Cléopâtre se retrouve seule, étrangère que son statut de reine protège pour l'instant, mais que ses adversaires n'ont aucune raison d'épargner.

Là où le romancier se lancerait dans une longue description de la douleur de la femme, des craintes de la future mère ou des calculs de la souveraine, l'historien tout à coup hésite face au vide de sa documentation et doit se contenter d'observer que, sans beaucoup attendre, la jeune reine quitte Rome – à la mi-avril, elle est déjà partie –, fait peut-être étape à Athènes, et regagne sa capitale. Encore l'historien est-il empli de remords d'avoir présenté des faits dont il sait que beaucoup sont incertains : est-elle vraiment enceinte ? César est-il le père ? Accouche-t-elle en chemin ? Est-elle vraiment mariée à son jeune frère ? Les dates, en dehors du 15 mars, sont-elles exactes ? Il lui faut donc ajouter de multiples notes pour dire combien subsistent d'incertitudes dans ce bref récit, et combien d'hypothèses différentes ont été élaborées par des savants compétents, hypothèses qu'il lui faut examiner avec soin avant de les écarter ou de les adopter.

Car ainsi vont les biographies des personnages les plus illustres de l'Antiquité : l'historien le plus scrupuleux se trouve souvent réduit au silence sur des aspects essentiels de la vie de son héros. S'agissant de Cléopâtre, les difficultés ne sont pas moindres, même si la documentation paraît plus abondante que pour d'autres hommes et femmes de son temps. Le personnage a donné lieu à tant de romans, films, pièces de théâtre, opéras, comédies musicales, tableaux, sculptures et autres œuvres plus ou moins marquées du sceau du talent, que l'on peut se demander si une histoire véridique peut encore intéresser qui que ce soit : l'historien

peut-il aller à l'encontre des rêves ou des fantasmes du plus grand nombre ? Et l'on sait depuis longtemps que les réalités ne l'emportent jamais sur les illusions, l'histoire sur le mythe : n'y a-t-il pas encore sur notre planète nombre de gens qui cherchent (et trouvent, affirment-ils) l'Atlantide ? Il faut faire une place aux mythes qui entourent Cléopâtre, car ils ont, dès l'Antiquité, fortement orienté les récits des Anciens et, au final, l'image qu'ils nous ont transmise de la reine, mais la tâche de l'historien consiste à en percer l'épaisse carapace pour essayer de retrouver au plus près les réalités d'un règne.

Les difficultés qu'affronte le biographe sont redoutables. Je ne crois pas excessif d'affirmer que Cléopâtre compte parmi les personnages les plus connus de l'Antiquité, sans aucun doute la femme à laquelle a été consacré le plus grand nombre d'ouvrages en tous genres, pas très loin derrière Alexandre le Grand et César – je laisse de côté Jésus qui appartient à un autre monde –, bien loin devant Périclès, Auguste ou Constantin. Or, les lacunes documentaires sont immenses. Si l'on est capable de fixer avec une relative certitude le moment de sa naissance, on ne sait rien de son enfance, de son éducation, de sa formation. Des doutes importants subsistent sur son statut (fille légitime ou non), et on ne la découvre réellement que lorsque son père l'impose comme reine associée à son frère. Alors qu'elle règne pendant plus de vingt ans, son rôle comme souveraine, en Égypte et sur les autres territoires qui font partie de son royaume, nous échappe le plus souvent, et l'on connaît peu de ses actes officiels, comme des ordonnances ou des lettres. C'est plutôt dans le domaine de la « politique extérieure », comme on dit aujourd'hui, qu'on la voit en action, mais par intermittence. Car, malgré l'immense intérêt qu'elle suscite

dès l'Antiquité, aucun historien grec ou romain ne lui a consacré une biographie en propre : elle figure dans les biographies consacrées à César, à Antoine, à Auguste, par Plutarque ou par Suétone, elle est mentionnée fréquemment par les historiens de la Rome républicaine, Velleius Paterculus, Florus, Appien, Dion Cassius, mais bien plus comme la maîtresse de César puis d'Antoine que comme une reine poursuivant ses propres objectifs politiques. Lorsque par hasard elle passe au premier plan, c'est pour de mauvaises raisons : la propagande d'Octave, avant comme après Actium, s'emploie à peindre Antoine comme le jouet de la reine, son complice prêt à lui vendre les biens de Rome en Orient. Elle devient alors « l'Égyptienne », une « Orientale » rusée, ce qui permet aussi de faire passer Actium pour une victoire sur un royaume étranger, non comme la conclusion d'une guerre civile entre deux Romains ambitieux. Poètes laudateurs du nouveau maître de Rome, Virgile, Horace, Propertius, plus tard Lucain, prennent alors le relais pour traîner dans la boue la reine vaincue. Plus grave pour l'historien, dès que César ou Antoine s'occupent ailleurs qu'en Égypte, Cléopâtre sort de la scène de l'Histoire, comme si la vie s'arrêtait pour elle dès que ses amants s'absentent. Et l'historien se trouve ainsi face au vide presque total de la documentation.

À bien des égards, Cléopâtre subit les effets des conceptions sexistes des historiens de toutes les époques. Alors qu'elle est plusieurs fois reine seule et que, lorsqu'un frère règne avec elle, elle domine souvent cet associé, on préfère la considérer d'abord comme la maîtresse de César, puis comme l'épouse d'Antoine, et, fort logiquement, on finit par se demander si elle ne va pas essayer de séduire Octave⁶ ! Il ne s'agit pas de minimiser l'influence que ses liaisons amou-

reuses ont pu avoir sur ses choix politiques (ou l'inverse) : elle n'a certes pas choisi ses amants au hasard. Encore faut-il ne jamais perdre de vue qu'elle est reine, descendante d'une illustre et puissante dynastie, et qu'au-delà de ses passions amoureuses – dont il faudra essayer de sonder la sincérité et la profondeur –, la reine nourrit un projet politique pour elle-même et pour son royaume. L'histoire de Cléopâtre s'insère naturellement dans l'histoire de Rome, mais elle n'est pas que cela. On aimerait ici réintroduire Cléopâtre dans l'histoire agitée de la Méditerranée orientale entre la fin des années 50 et l'année 30, qui marque à coup sûr l'ouverture d'une ère nouvelle. Le retour de la paix civile à Rome ne met pas fin à toutes les difficultés, mais supprime l'une des causes les plus manifestes des souffrances des provinces du Proche-Orient, les exactions et destructions incessantes causées par les combats entre armées romaines rivales. Si Cléopâtre appartient à l'histoire de Rome, c'est d'abord parce qu'elle dut sans cesse s'efforcer de tenir son royaume à l'abri des guerres fratricides opposant les *imperatores* romains entre eux, César et Pompée d'abord, Antoine et Octave ensuite. Mais son action, même en politique extérieure, ne se réduit pas à ce seul aspect des choses.

La documentation dont dispose l'historien, sans être indigente, n'aide guère à sortir du champ mille fois rebattu de ses relations avec Rome et ses illustres représentants. Dès l'Antiquité, les anecdotes, les ragots, parurent plus séduisants qu'une froide analyse de la politique royale. La propagande hostile d'Octave, soigneusement relayée par les poètes contemporains tels Virgile, Horace et Properce, poussa nombre d'historiens à dévaloriser Cléopâtre en réduisant sa biographie à une série d'aventures galantes et de gestes spectaculaires, sans portée politique durable. Les

historiens de l'Antiquité – dont on a déjà cité au passage les principaux – écrivent tous avec un recul qui aurait dû rendre moins efficace la propagande octavienne, mais il n'en est rien : la doctrine officielle fut reprise inlassablement, même chez un Grec d'Égypte comme Appien d'Alexandrie au II^e siècle après notre ère. Il nous faudra néanmoins considérer l'ensemble du discours des Anciens sur la reine pour tenter de comprendre comment elle a pu à la fois opérer une séduction indéniable sur eux, et provoquer un rejet quasi unanime comme femme de pouvoir, manipulatrice et séductrice, ultime rejeton d'une dynastie dévoyée et d'un monde qui meurt. Pour être historiens, ils n'en sont pas moins des hommes de leur temps, avec tous les préjugés en vigueur au sujet des femmes qui exercent le pouvoir. On aura à inscrire Cléopâtre dans la longue liste des femmes victimes des ragots infâmes qui s'attachent à celles qui règnent sans la tutelle d'un homme.

Il faudra aussi explorer d'autres voies, analyser la situation réelle du royaume et de ses habitants, mettre en série les documents économiques qui survivent, s'inquiéter du rôle des temples et des prêtres, faire l'inventaire de ses initiatives en matière de construction et d'embellissements, mettre en relief l'image que la reine veut donner d'elle, par ses monnaies, par ses images officielles, comme reine grecque et comme pharaon, mesurer l'étendue de ses relations et de son influence hors du royaume. Vaste programme qu'il sera souvent difficile de tenir faute de documents, mais qu'il faut néanmoins mettre en œuvre, quitte à conclure par un aveu d'ignorance.

Car nos ignorances sont immenses, y compris sur des aspects essentiels. J'évoquais en commençant le cas de ce fils né, sans doute, de ses amours avec César, Ptolémée XV

dit Césarion⁷. Est-il né en 47 ou seulement en 44 ? On y reviendra en temps voulu, et il faudra prendre parti, donc prendre des risques. Du moins faudra-t-il dire quelles sont les données du problème et en mesurer les enjeux historiques. Il en est d'autres plus importants, pour lesquels les documents font largement défaut : comment Cléopâtre administra-t-elle son royaume ? Quelles furent ses relations avec les temples, ceux d'Alexandrie et ceux du pays profond ? Quel sort réserva-t-elle à ces institutions glorieuses – on pourrait parler d'institutions phares si l'on ne craignait un mauvais jeu de mots – qu'étaient le Musée et la Bibliothèque ? Après la défaite d'Actium, quels furent ses projets, quels étaient ses atouts ? Et pourquoi se donna-t-elle la mort plutôt que d'affronter l'avenir ?

CHAPITRE PREMIER

La descendante

Nul registre ne porte trace de la naissance d'une nouvelle princesse à la cour d'Alexandrie au début des années 60 avant notre ère. Les recensements minutieux auxquels se livrait l'administration du royaume depuis des siècles auraient pu conduire à la tenue d'un état civil régulier, mais comme ces opérations visaient à établir l'assiette de l'impôt, il n'était guère utile d'enregistrer ceux qui étaient les bénéficiaires de cette collecte. Nulle trace donc de la naissance de cette petite princesse, et les historiens qui, dès l'Antiquité, n'ont pas manqué de parler d'elle abondamment n'ont pas eu la curiosité de savoir avec précision quand elle était venue au monde. Ce n'est qu'au détour d'une phrase, dans une biographie où elle occupe une place importante mais dont elle n'est pas l'héroïne principale, celle de Marc Antoine, que Plutarque¹ précise que Cléopâtre avait 39 ans au moment de sa mort, après un règne de vingt-deux ans. Comme elle est morte sans doute le 12 août 30, elle serait donc née entre septembre 70 et début août 69. La plupart des historiens s'accordent là-dessus et retiennent 69 comme année de naissance. Mais il ne faut pas exclure la fin de l'année 70 car Plutarque signale ailleurs qu'au début 30,

Cléopâtre célébra avec faste l'anniversaire d'Antoine (il est né un 14 janvier) alors qu'elle avait fêté très discrètement le sien peu auparavant, soit entre le retour d'Actium vers le 10 septembre et le 14 janvier si on considère le plus large créneau possible, mais plus probablement entre décembre et début janvier. Elle serait donc née en décembre 70 ou début janvier 69.

FILLE LÉGITIME ?

Strabon, contemporain de la future reine et bon connaisseur de l'histoire de son temps, sème le doute sur la légitimité de sa naissance. En effet, le savant historien et géographe d'Amaseia du Pont soutient que, au moment où le peuple d'Alexandrie le chassa de son trône en 58, Ptolémée XII Aulète avait trois filles « dont l'une, l'aînée, était légitime² » – c'est Bérénice IV, dont Strabon ne donne pas le nom mais il est fourni par Dion Cassius³, et son rôle déterminant dans les événements de 58 montre qu'elle était nettement plus âgée que Cléopâtre – et deux fils en bas âge. L'épithète employée par Strabon, *gnèsia*, ne laisse aucune place au doute : Bérénice seule serait née du mariage de Ptolémée XII avec son épouse légitime, Cléopâtre Tryphaina, alors que les enfants ultérieurs sont d'une ou plusieurs autres mères. Mais est-ce vraiment le cas pour Cléopâtre et, si oui, peut-on deviner qui est sa mère ?

L'imprécision de Strabon a suscité les hypothèses les plus fantaisistes, alors que l'on est réduit à l'ignorance. La légitimité de la naissance, que les Grecs considéraient comme un élément essentiel de la stabilité de la société dans les cités où la citoyenneté se transmettait par le père et la mère

(comme dans l'Athènes classique), n'avait guère d'intérêt dans les familles royales à l'époque hellénistique. Nombre de prétendants au trône à Antioche, par exemple, revendiquent la couronne (et quelquefois s'en emparent) en se targuant d'être le bâtard d'un roi légitime : Alexandre Balas serait un bâtard d'Antiochos IV, Alexandre Zabinas celui d'Alexandre Balas ; à Pergame, Aristonicos, qui conduit la révolte contre Rome en 133-129, se prétend bâtard d'Eumène II et prend, pour le souligner, le nom royal d'Eumène [III]. Dans le contexte que décrit Strabon, ce n'est pas tant la légitimité de Bérénice qui pousse les Alexandrins à l'installer sur le trône de son père que le fait qu'elle seule est sortie de l'enfance en cette année 58 : elle est née entre 78 et 75, donc désormais en âge d'être mariée puisqu'elle épouse le Séleucide Séleucos VII en 56, et après son assassinat, se remarie avec le grand prêtre Archélaos de Comana. Elle a donc entre 17 et 20 ans en 58, alors que Cléopâtre n'en a que 11 ou 12, Arsinoé moins de 10, Ptolémée [XIII] 3 ou 4 et Ptolémée [XIV] 1 an tout au plus. Il faut par conséquent relativiser l'affirmation de Strabon et considérer que la raison qu'il donne de la proclamation de Bérénice comme reine n'est peut-être pas la bonne.

Sans écarter la possibilité d'une naissance illégitime de Cléopâtre, il s'agit d'en comprendre le sens et la portée. Ptolémée XII était marié à sa sœur (ou peut-être cousine si elle est fille de Ptolémée X) Cléopâtre Tryphaina, mère de Bérénice IV. Or, à l'automne 69, Tryphaina disparaît des nomenclatures officielles, soit qu'elle soit morte, soit qu'elle ait été disgraciée⁴. Selon un renseignement fourni par le seul Porphyre de Tyr⁵, une Tryphaina aurait remplacé Ptolémée XII en 58, pendant son exil à Rome, et serait morte en 57, avant d'être remplacée par sa sœur

Bérénice IV ; mais on peut se demander si Porphyre ne confond pas cette Tryphaina avec la mère de Bérénice IV car il serait curieux que Strabon affirme que Ptolémée XII avait trois filles s'il faut compter avec une quatrième, plus âgée, une Cléopâtre Tryphaina homonyme exacte de l'épouse royale. Tout au plus, on pourrait admettre que Tryphaina l'épouse – redevenue simple personne privée depuis fin 69 – se soit emparée du trône lors de la fuite de son ex-époux, peut-être associée à sa fille, avant d'être à son tour éliminée par celle-ci. Dans l'état actuel de la documentation, on ne peut éclaircir ce point de façon décisive. Mais il est tentant d'adopter le point de vue de Strabon plutôt que celui de Porphyre de Tyr car il faudrait admettre que Strabon, qui donne par ailleurs tant de renseignements exacts et qui a fréquenté Alexandrie, aurait commis quatre erreurs dans cette affaire : Ptolémée XII n'aurait pas une fille légitime mais deux, Bérénice ne serait pas l'aînée mais la seconde, Ptolémée XII n'aurait pas trois filles vivantes en 58 mais quatre, et les Alexandrins placeraient sur le trône non pas une fille mais deux. Mieux vaut donc écarter le témoignage de Porphyre comme fautif et se fier à Strabon.

Si l'on admet l'affirmation de Strabon que seule Bérénice est légitime, il reste à expliquer l'origine illégitime de Cléopâtre. Beaucoup, se saisissant d'une indication souvent répétée, à savoir que Cléopâtre connaissait l'égyptien, ont voulu mettre cette maîtrise de la langue du peuple en relation avec sa propre origine : elle serait le fruit d'une union de Ptolémée avec une concubine égyptienne. Ou peut-être, pour reprendre une hypothèse avancée par plusieurs savants, d'une épouse selon un mariage égyptien, donc non légal aux yeux des Grecs. L'un des meilleurs historiens récents de l'Égypte hellénistique, Werner Huss, a soutenu que cette